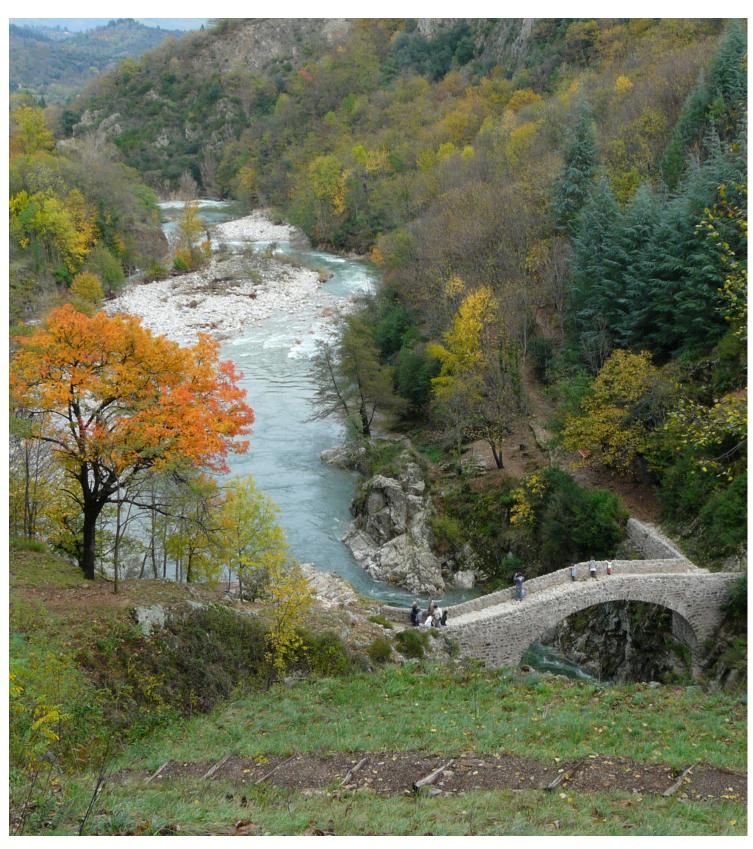
L'ATHOG'LIEN N°18

BULLETIN MUNICIPAL COMMUNE DE THUEYTS OCTOBRE 2025



L'ÉDITO, PAR PIERRE CHAPUIS

L'été s'achève sans incident majeur. Nous avons été épargnés par les incendies, les épisodes météorologiques violents ou accidents graves. Malgré tout, cet été nous laisse une impression mitigée. La météo a soufflé le chaud et le froid. Il en est de même pour la fréquentation touristique alors qu'il semble que le nombre de villégiateurs n'ait pas été en forte baisse. Ainsi, nous avons constaté une importante fréquentation lors des animations estivales que ce soit Le Trail de la Chaussée des Géants qui a battu un record de concurrents présents, le 14 juillet avec sa retraite aux flambeaux et son feu d'artifice très réussi qui a connu une grande affluence malgré une météo incertaine, les « Vendredis du Château » qui ont enregistré une hausse importante du nombre des spectateurs, les « Mardis en fête » qui ont confirmé leur succès, la fête votive qui a connu l'affluence habituelle et les animations proposées par la médiathèque qui ont fait le plein. Parmi les professionnels, le ressenti est plus contrasté : certains sont assez satisfaits de la saison, d'autres le sont moins ou espéraient faire mieux, estimant que la consommation des vacanciers était en baisse.

Au début septembre nos enfants et adolescents ont repris le chemin des écoles, collèges, lycées et établissements d'enseignement supérieur. En ce qui nous concerne, c'est le Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) regroupant les communes de Mayres, Barnas et Thueyts qui assure le fonctionnement de l'école publique et des services para scolaires ouverts à tous les écoliers (cantine et garderie). Cette année, ce sont 106 enfants qui sont accueillis dans les deux écoles.

Durant cette période les élus et nos agents sont restés vigilants sur le service de l'eau, afin que tous les habitants puissent bénéficier d'une eau de bonne qualité et en quantité suffisante. Pendant cet été nous étions en alerte « sécheresse renforcée ». Grace au travail de tous, aucun incident n'a été relevé.

Avec le mois de septembre et la reprise d'activité des entreprises les travaux programmés pour la fin de l'année reprennent, débutent ou vont débuter à la fois pour remédier aux dégâts provoqués par les intempéries de l'automne dernier (réhabilitation complète de la passerelle de Luzet plus endommagée que ne le laissaient croire les premières expertises ; réfection de la route de la Croix de Briges ; réfection du mur du Pont du Diable) et pour terminer les opérations précédemment engagées (espace fitness à proximité du terrain multisports ; travaux de voirie sur la route de Mercier et celle des Thérons et sur l'avenue du Val d'Ardèche).

Notre équipe reste à votre écoute et espère vous voir nombreux lors des nombreuses rencontres et évènements du 4ème trimestre : foire à la Patate, repas des Ainés, arbre de Noël des écoles, Marché de Noël, jeux et animations pour les enfants, deuxième Forum des Métiers. Que tous ceux qui œuvrent pour rendre notre commune si agréable à vivre en soient remerciés.

L'Athog'lien - Bulletin municipal de la ville de Thueyts

Mairie 8 place du champ de Mars 07330 THUEYTS Novembre 2025 18e édition

Directeur de publication : Pierre Chapuis

Rédaction - Conception : Service administratif - Élus

Photos: B.Civins - T.Brun - G.Blacher - Archives municipales

Impression: ACL Imprimerie - Aubenas - 800 tirages

Dépôt légal : Novembre 2025

N°ISSN - 2971 - 3617

Pierre Chapuis

LES TRAVAUX

LES TRAVAUX DE L'AVENUE DU VAL D'ARDECHE

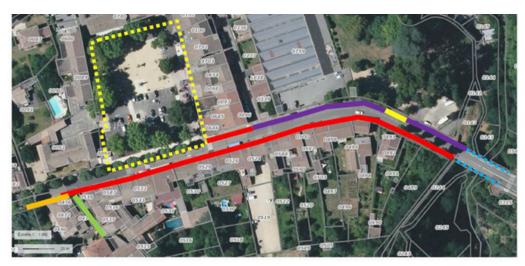
Réfections des trottoirs, nouvelles places de stationnement, nouvelles traversées piétonnes, espace verts.... une nouvelle avenue du Val d'Ardèche se dessine....

Les entreprises Valette et Eurovia sont retenues pour ce projet, dont les travaux seront réalisés en deux temps et finis en 2027.

A partir de la mi-novembre 2025 jusqu'à l'été 2026, les entreprises vont procéder au remplacement des canalisations souterraines se trouvant pour certaines jusqu'à 2.6 mètres de profondeur, puis à la réfection des trottoirs du sud de la route, du pont de l'Apic jusqu'au parking de Lafarge.

Dans le même temps, il sera procédé aux aménagements des abords du coté nord, du pont de l'Apic jusqu'au champ de Mars.

Puis, avant l'été 2027 les entreprises procéderont au remplacement des canalisations depuis le parking Lafarge jusqu'à la fontaine Couderc, suivi de la remise a neuf des trottoirs et des stationnements.



En orange : Reprise de réseaux, pose de grilles pluviales, réfection de trottoirs, stationnements et emplacement du nouvel arrêt de bus

En vert : renouvellement des réseaux de l'impasse du Couderc

En rouge : reprise des réseaux + trottoirs + stationnement + arrêt de bus + aménagement autour de la fontaine et nouvelles traversées piétonnes

En violet: Trottoirs, stationnements minute, espaces verts, reprise de réseaux

En jaune : pose d'avaloirs et raccordement pluvial

En bleu: Marquage au sol



Stationnements "arrêt minute":

- Devant la boulangerie : Trottoirs Sud : 2 places de stationnement Trottoir Nord : 2 places de stationnement
- Devant Vival et Jessica coiffure : 2 places de stationnement
- Devant la boucherie : 1 place de stationnement
- A l'Ouest de la fontaine : 2 places de stationnement

Les arrêts de bus :

Dans le sens Aubenas - Le Puy : l'arrêt de bus qui se trouve devant le tabac va être changé pour être aux normes pour les personnes à mobilités réduites.

Dans le sens Le Puy - Aubenas, l'arrêt de bus qui se trouve à proximité de la Boucherie va être supprimé et un nouvel arrêt sera placé plus haut, après la fontaine, le long du parc de la propriété Chapuis.





LA PASSERELLE DE LUZET ET DES VOIES COMMUNALES DEGRADEES PAR LES INTEMPERIES

L'épisode cévenol du 16 au 18 octobre 2024 a fortement endommagé l'accès a la passerelle de Luzet.

L'accès a été réaménagé par l'entreprise Joffre pour un montant de 2910€ financé par la Mairie

Le franchissement de la passerelle est toujours interdit en raison de la dégradation des longerons, sur lesquels les planches sont fixées. Leur remplacement est prévu, des études et devis sont en cours. Le montant de ces travaux à venir devrait être partiellement pris en charge par une subvention de l'Etat au titre de la dotation de solidarité (DSEC) en faveur de l'équipement des collectivités territoriales et de leurs groupements touchés par des événements climatiques ou



D'autres dégâts, sur les voies communales chemin de la Croix de Briges et chemin des Thérons seront réparés par les entreprises Eurovia et Kevin TP, normalement également financés par la DSEC.

L'ESPACE FITNESS

géologiques.

L'espace multisports de la Condamine accueille de nouveaux agrès de fitness, offrant une gamme d'équipements pour tous les niveaux : rameur, vélo elliptique, squat, barre de pompes, barres fixes à différentes hauteurs, barre anneaux, chest press, siège push et pull, chaise romaine. Idéaux pour le renforcement musculaire, ces appareils en plein air permettent de s'entraîner dans un cadre agréable.

Venez découvrir ces nouvelles installations dès maintenant!



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

COLIS ET REPAS DE FIN D'ANNÉE

Lors de la réunion du C.C.A.S du mardi 7 octobre 2025, il a été décidé que le repas de fin d'année aurait lieu le samedi 13 décembre à 12h à la salle polyvalente et serait servi par le restaurant "Les pavés gourmands".

<u>Les personnes âgées de 65 à 79 ans</u> inscrites sur la liste électorale qui souhaitent participer au repas doivent s'inscrire en Mairie avant le 20 novembre.

<u>Les personnes âgées de 80 à 89 ans</u> peuvent bénéficier soit du repas, soit d'un colis réalisé par le Jardin Athogien.

Un courrier avec coupon réponse leur a été adressé afin qu'elles puissent effectuer leur choix. Le coupon réponse est à renvoyer en Mairie avant le 20 novembre.

Les personnes âgées de 90 ans et plus bénéficieront automatiquement du colis.



ODETTE PLANCHER A FÊTÉ SES 100 ANS



Le 11 août, Pierre CHAPUIS, Maire, et les membres du C.C.A.S se sont rendus à l'Ehpad des Vergers pour fêter les 100 ans d'Odette Plancher.

Une composition florale lui a été offerte par la municipalité et tous ont partagé le gâteau et trinqué à sa santé.

VENTE DES BRIOCHES DE L'ADAPEI

Cette année encore, la vente des brioches de l'Adapei a connu un réel succès. Les membres du C.C.A.S se sont mobilisés et ce sont 70 brioches qui ont été vendues sur le marché et 500€ qui ont été récoltés. Un grand merci à tous pour votre générosité.



LA RENTRÉE DES CLASSES

Rentrée scolaire à Thueyts: Une nouvelle année pleine de projets et de découvertes! La rentrée scolaire a été marquée par un bel élan de joie et de dynamisme dans les deux écoles de la commune. Les élèves, de la maternelle au primaire, ont retrouvé le chemin de l'école avec enthousiasme, prêts à commencer une nouvelle aventure scolaire.

L'école publique accueille 64 élèves, répartis sur 3 classes. L'équipe enseignante a le plaisir de compter dans ses rangs une nouvelle maîtresse des élèves de maternelle : Coralie. Elle est accompagnée de Françoise et Ophélia, agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM), afin de garantir un accueil optimal et un cadre d'apprentissage de qualité pour les enfants.

L'école privée, quant à elle, accueille 42 enfants, répartis en 2 classes. L'équipe éducative accompagne chaque enfant dans son développement et ses apprentissages.

Les deux établissements partagent une même volonté : offrir à chaque enfant les meilleures chances pour grandir, apprendre et s'épanouir.

La mairie, fidèle à son engagement en faveur de l'éducation, soutient activement les deux écoles pour que chaque enfant puisse bénéficier d'un environnement scolaire agréable et épanouissant.

Nous souhaitons une excellente année scolaire à tous, élèves, enseignants et familles. Que cette année soit riche en découvertes, en progrès et en moments partagés!











LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE DE L'ECOLE DU VAL D'ARDECHE

PÉRISCOLAIRE : CANTINE ET GARDERIE, UN SERVICE GÉRÉ PAR LE SIVU

Le SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) gère les services périscolaires pour les écoles, en particulier la cantine et la garderie. Ces services sont proposés aux familles sur inscription via le « portail famille », accessible en ligne tout au long de l'année scolaire.

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR LA CANTINE SCOLAIRE

Depuis cette rentrée, le SIVU a fait le choix de changer de prestataire pour la restauration scolaire, avec la volonté d'offrir des repas de meilleure qualité, tout en favorisant l'économie locale et l'inclusion. Bien que le coût du repas à la charge du SIVU soit plus élevé, c'est désormais l'ESAT (Établissement et Service d'Accompagnement par le Travail) Avenir de l'ADAPEI 07 (Association départementale d'amis et parents de personnes handicapées mentales), situé à Lalevade-d'Ardèche, qui chargé de la préparation des repas.

Ce choix s'inscrit dans une démarche responsable, alliant qualité des produits, diversité alimentaire et respect des saisons. Les repas sont complets, équilibrés et pensés pour éveiller les papilles des enfants : entrée, plat principal avec garniture, fromage et dessert sont au menu chaque jour. Une attention particulière est portée à la diversité des aliments et à la découverte des goûts et des saveurs, afin de sensibiliser les enfants à une alimentation saine et équilibrée.

GARDERIE : UN ACCUEIL ADAPTÉ AUX BESOINS DES FAMILLES

La garderie périscolaire est ouverte dès 7h30 et de 16h30 à 18h30. Afin de faciliter l'organisation des familles, ce service, tout comme la cantine, est accessible sur inscription via le « portail famille ».

Le SIVU reste à l'écoute des besoins des familles pour faire évoluer ces services dans le respect des enfants et en lien avec les réalités locales.





LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de Thueyts s'est récemment réuni pour planifier une série d'événements et d'initiatives à destination des jeunes et des habitants de la commune jusqu'à la fin de l'année. Dans un esprit de convivialité et de dynamisme, les jeunes élus ont travaillé sur des projets variés pour égayer la fin d'année et renforcer les liens communautaires.

Le 11 novembre, notre commune se souviendra des sacrifices accomplis pour la paix et la liberté. Une cérémonie de commémoration se tiendra en l'honneur des anciens combattants, avec dépôt de gerbes. Le CMJ sera présent pour honorer la mémoire des anciens combattants. Ils vous invitent à participer nombreux à cet acte solennel et à rendre hommage à ceux qui ont donné leur vie pour notre pays.

Séance de cinéma gratuite pour les jeunes : Un moment convivial pour tous, avec la projection du film KAAMELOTT et d'une animation. Cette séance sera gratuite pour les moins de 18 ans résidant à Thueyts. La projection se fera vendredi 12 décembre à 20h30. Une occasion de se retrouver entre amis ou en famille pour partager un film dans une ambiance décontractée!

Concours des maisons décorées et vitrines de magasins pour Noël : Le CMJ, pour la 4ème année, organise le concours des maisons décorées aux couleurs de Noël. Une bonne manière de faire briller la commune et de répandre la magie des fêtes de fin d'année.

Les commerçants de Thueyts sont également invités à participer à ce concours de décoration, afin de faire rayonner notre village ; la plus belle vitrine sera récompensée.

Le jury passera le vendredi 19 décembre à partir de 18h. Pour concourir, inscrivez-vous en mairie.







Date limite d'inscription sur les listes électorales 6 février 2026 (5 février 2026 si inscription en ligne) Premier tour de scrutin 15 mars 2026 Second tour de scrutin 22 mars 2026

Pour avoir le droit de voter :

Vous devez remplir toutes les conditions suivantes :

- Avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection
- Être français
- Jouir de vos droits civils et politiques

(A savoir : Un Français qui atteint l'âge de 18 ans est inscrit automatiquement sur les listes électorales s'il a fait le recensement citoyen* à partir de 16 ans)

Où s'inscrire:

Vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale d'une des communes suivantes :

- Commune de votre domicile
- Commune dans laquelle vous êtes soumis aux impôts locaux (taxe d'habitation, contribution foncière des entreprises, taxe foncière sur les propriétés bâties ou non bâties) depuis au moins 2 ans
- Commune de votre résidence, si vous y résidez de manière effective et continue depuis au moins 6 mois
- Commune où vous êtes obligé de résider en tant que fonctionnaire
- Commune où la société, dont vous êtes le gérant ou l'associé majoritaire ou unique depuis au moins 2 ans, est inscrite au rôle des contributions communales depuis au moins 2 ans.

Pour vous inscrire sur les listes électorales :

En ligne : sur le site <u>www.service-public.gouv.fr</u>

Vous devez fournir la version numérisée des documents suivants :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Justificatif d'identité

En Mairie:

Vous devez fournir les documents suivants :

- Justificatif d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Formulaire cerfa n°12669 (téléchargeable ou disponible en mairie)



* Rappel recensement citoyen et Journée défense et citoyenneté (JDC) :

Vous êtes Français et vous allez bientôt avoir 16 ans?

Le recensement s'effectue en mairie avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide ou tout autre document justifiant de la nationalité française
- Livret de famille à jour.
- Justificatif de domicile.

Une fois votre recensement fait, vous obtenez votre attestation de recensement et votre inscription sur la liste électorale sera automatique à votre majorité (avec effet le lendemain des 18 ans).

Vous recevez une convocation écrite vous indiquant la date et le lieu de votre Journée Défense et Citoyenneté. La convocation vous parvient environ 45 jours avant la date de votre JDC.

La JDC a lieu entre la date de votre recensement citoyen et celle de votre 18^e anniversaire.

COMPTE RENDU DES DERNIERS CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2025

DÉCISIONS DU MAIRE PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Signature de l'avenant n°1 marché Assainissement les Eymards Travaux supplémentaires de voirie - Montant : 8 610,00 € HT (montant total du marché après modification : 179 212,64 € HT soit une modification de 5,05 % du montant initial);

Signature d'une convention avec la CdC Ardèche des Sources et Volcans pour le remboursement des frais de débroussaillage du parcours du trail et des sentiers de randonnée inscrits au PDIPR (33 km) –

Montant : 148,20 €/km ;

- Signature devis entreprise JAUFFRE – Rampe provisoire en bois pour l'accès à la passerelle de Luzet – Montant : 2 910,00 € HT;

- Signature devis entreprise CITEC - Hydrocurage préalable à travaux RN102 - Montant :

1 992,00 € HT.

D2025/037 **BUDGET ANNEXE EAU** ASSAINISŞEMENT : ÇRÉANCES IRRÉCOUVRABLES **CRÉANCES** ÉTEINTES **DEMANDES D'ADMISSION** EN **NON-VALEUR PAR COMPTABLE PUBLIC**

Apurement d'une liste de petites créances (impayés sur factures entre 2015 et 2020) pour un montant total de 1 859,22 € TTC.

Créances irrécouvrables (1663,73 €TTC) : l'admission en non-valeur n'éteint pas la dette du redevable, l'action en recouvrement demeure possible si celui-ci

revient à une situation le permettant. Créances éteintes (195,49 € TTC) : actions en recouvrement impossibles du fait d'une décision

juridique extérieure définitive.

D2025/038 : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : **FONDS DE CONCOURS POUR TRAVAUX DE VOIRIE**

Reversement par la commune à la communauté de communes, sous forme d'un fonds de concours, d'un montant de 4898,85 € HT correspondant au dépassement de l'enveloppe annuelle allouée par la communauté de communes pour les travaux de voirie (rue de Georgie, chemin de la Chareyre et route du Bouchet)

D2025/039 ET D2025/40 : INTEMPÉRIES D'OCTOBRE 2024 :CHOIX DES ENTREPRISES CHARGÉES DE RÉPARER LES **DÉGÂTS SUR** LES COMMUNALES

Chemin de la Croix de Brige : Entreprise EUROVIA DALA (Aubenas), montant : 24257,90 € HT
 Chemin des Thérons : Entreprise KEVIN TP (Mayres), montant : 22 540,00 € HT

D2025/041 : ÉQUIPEMENŢS SPORTIFS : CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LA RÉALISATION D'UN ESPACE DE REMISE EN FORME EN LIBRE ACCÈS

Installations complémentaires sur le complexe multisport de la Condamine. Station de crosstraining, vélo elliptique, rameur, pousseur (en tout 11

Entreprise : Casals Sport Sud-Est (67129 Molsheim), montant : 18 825,60 € HT

D2025/042 ET D2025/043 : MISE EN VENTE DE DEUX **BATIMENTS COMMUNAUX**

- Ancien cabinet dentaire 14 rue de la Fontaine (5 pièces, 110 m² habitables) – Estimation : 91 600 € - Local 5B rue Mercière (3 pièces sur 3 niveaux, 50 m² utiles) – Estimation : 20 000 € Offres à déposer en mairie avant le 15 septembre

2025

D2025/044: OPÉRATION FAÇADES

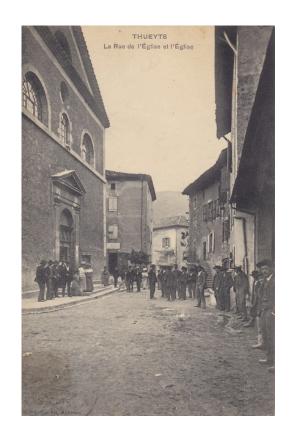
Attribution d'une subvention de 1500 € à M. et Mme VILHEM Olivier et Jessica pour la réfection des trois façades de la maison située 8 place du Terras.

D2025/045 : MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES (SDE07)

Modifications relatives notamment aux conditions de transfert et reprises de compétences du syndicat, à la gouvernance et à la représentativité des collectivités membres, ainsi qu'à la dénomination du SDE 07 qui sera désormais « Territoire d'Energie 07 »

D2025/046 : COMMUNAUTÉ DE **COMMUNES** ARDÈCHE DES SOURCES ET VOLCANS

Approbation de la nouvelle répartition des sièges des 16 communes membres à compter de 2026 (en vue des élections municipales) : accord local à 32 sièges Dont: 4 sièges pour la commune la plus peuplée (Jaujac), 3 sièges pour les autres communes de plus de 1000 habitants (dont Thueyts), 2 sièges pour les communes de 600 à 1000 habitants, et 1 siège pour les communes de moins de 600 habitants.



CONSEIL MUNICIPAL DU 23 OCTOBRE 2025

D2025-047 RÉFECTION DES RÉSEAUX HUMIDES ET TROTTOIRS AVENUE DU VAL D'ARDÈCHE -**CONTRAT DE MAÎTRISE D'ŒUVRE**

Le projet définitif étant établi, le montant des honoraires du cabinet Rhône Cévennes Ingénierie pour la maîtrise d'œuvre du projet s'élève à 51 276,23 € HT (61 531,48 € TTC).

D2025-048 RÉFECTION DES RÉSEAUX HUMIDES ET TROTTOIRS AVENUE DU VAL D'ARDÈCHE - CHOIX **DES ENTREPRISES**

- Lot n°1 - Réseaux : groupement solidaire ENTREPRISE VALETTE TP 07380 PRADES (mandataire) et EUROVIA DALA Agence Drôme Ardèche 07200

AUBENAS (cotraitant) pour un montant de 474 886.00 €HT, soit 569 863.20 €TTC, - Lot n°2 - Aménagements et arrêt de bus : groupement solidaire EUROVIA DALA Agence Drôme Ardèche (mandataire) et ENTREPRISE VALETTE TP (cotraitant) pour un montant de 299 993.10 €HT, soit

359 991.72 €TTC Début de la 1ère phase de travaux (entre le pont de l'Apic et le parking de Lafarge) : à partir du 15 novembre 2025 (fin en mai 2026) puis 2^{nde} phase à l'automne 2026

D2025-049 **INSTALLATION D'UN NOUVEAU** DE CHAUFFAGE DU **COMPLEXE** SYSTEME PÉRISCOLAIRE (CANTINE ET GARDERIE)

- Locaux jusqu'à présent raccordés au chauffage central de la résidence Jean Mounier gérée par Ardèche Habitat.

- Nécessité de rendre le bâtiment indépendant pour des raisons de facilité de gestion et d'adaptation aux exigences du service public.

- Choix de raccorder les radiateurs existants à une

pompe à chaleur air/eau.

ESTEVE Entreprise retenue : Frères 07200 LABEGUDE - Montant : 11 580 € HT

D2025-050 MISE EN VENTE DE DEUX BÂTIMENTS **COMMUNAUX**

- Ancien cabinet dentaire 14 rue de la Fontaine (5 pièces, 110 m² habitables)

- Local 5B rue Mercière (3 pièces sur 3 niveaux, 50 m²

utiles)

- Autorisation donnée au maire de signer un mandat de vente non exclusif avec l'agence immobilière ORPI Ad Hoc Immobilier 39 bd Gambetta 07200 AUBENAS

D2025-051 SERVICE DES EAUX : RAPPORT ANNUEL 2024

Présentation et approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau potable et de l'assainissement pour l'année 2024.

D2025-052 BUDGET PRINCIPAL 2025 : DÉCISION **MODIFICATIVE N°1**

Déplacement de crédit d'un montant de 525 € par suite d'une augmentation de la contribution communale au syndicat du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche (crédits pris sur la ligne de contribution au Syndicat des Energies, non utilisée)

D2025-053 **ATTRIBUTION SUBVENTIONS** DE **EXCEPTIONNELLES À DES ASSOCIATIONS**

Afin de récompenser et encourager la participation des associations locales à l'animation de la commune et à l'organisation d'actions qui contribuent au bien commun:

500 € à « la Foulée Athogienne », 300 € à « la Boule

de la Gravenne » et 300 € à « La Fabrik ».

D2025-054 IMPUTATION DE LA RECETTE DES VENTES DE CONCESSIONS DE CIMETIÈRE

Suppression de la répartition 1/3 au budget principal et 2/3 au budget du CCAS (plus obligatoire depuis 1996)

- Compensation de la perte de recette pour le CCAS par un ajustement de la subvention annuelle de la

Commune au CCAS.

D2025-055 IMPUTATION DE LA RECETTE DES VENTES DE CONCESSIONS DE CIMETIÈRE

- Adhésion au nouveau contrat CNP-Relyens négocié par le centre de gestion de la fonction publique territoriale pour 2026-2029

Assurance en vue de l'indemnisation des arrêts de travail longs des fonctionnaires (non couverts par le

régime général de la CPAM)



LA MÉDIATHÈQUE DU VAL D'ARDÈCHE

Animations de l'été : bonne humeur, surprises et découvertes

Comme d'habitude, les **deux expositions de l'été** ont attiré un public nombreux : en juillet sur le thème Faune et Flore (dessins, peintures aquarelles **de Gaïa et Nelly**) et en août, pour découvrir la technique originale de dessins au stylo d'**Emilie Bayard**.

L'après-midi du **15 juillet Partir en livre**, dans le cadre de l'opération du ministère de la Culture, a renouvelé ses propositions cette année pour intéresser les jeunes à partir de 6 ans aux mystères des phrases, du vocabulaire, des langues, des jeux de mots, des histoires, etc. Manière ludique de « tourner autour de la lecture ».

Nous avons bénéficié pour cette animation du partenariat toujours positif de l'association de Judo emmenée par Daniel et Cécile Guichard. **Un grand merci à eux.**



Les Vendredis du Château ont accueilli cette année un public encore plus nombreux que l'année précédente. La programmation que nous essayons de diversifier, encore et toujours, avait de quoi plaire à un public varié, d'Athogiens et d'Ardéchois, ainsi qu'au public de vacanciers. La bonne humeur est toujours au rendez-vous, un public d'habitués nous encourage à progresser dans la programmation.

Cette année, on signalera en particulier la gaieté et les surprises du concert de

l'Harmonie d'Aubenas Vals le 11 juillet ;

la qualité du film « Le Répondeur », cinéma en plein air avec le concours de la **Maison de l'Image** le 18 juillet ; le fabuleux concert rock pop années 80 du groupe **Police Line** « a Tribute to Police », en hommage au chanteur Sting et à son groupe (les groupes « Tribute » sont particulièrement dans l'air du temps en ce moment) ; le retour très apprécié le 8 août du **Piano Vagabond** de Marianne Schöendorff dans un programme renouvelé, de Bach à Philip Glass ;



l'excellente découverte le 15 août du **groupe SYLF** venu de Saint Étienne, formation de musique classique qui nous a montré de façon magistrale et passionnée que cinq instruments à cordes (deux violons, alto, violoncelle, contrebasse) pouvaient faire vivre la musique de films aussi bien qu'un orchestre symphonique;

et l'apothéose théâtrale le 22 août avec « C'est pas gagné », une pièce de **Manuel Pratt jouée par lui-même et Ludivine Vincent**, pièce qui sait présenter notre société dominée par l'argent avec un réel recul caustique, l'humour étant toujours présent mais aussi l'émotion et parfois même la poésie.

En résumé, c'est une réelle chance pour Thueyts de pouvoir accueillir tous ces artistes de qualité, qui donnent le meilleur pour votre satisfaction. **Merci aussi à vous pour vos encouragements!**



L'escape game « Panique à la Médiathèque », créé à l'occasion de la Fête de la Science, sur le thème des fake news en matière de protection de l'environnement. Les limiers ont été prompts et subtils pour découvrir les contre-vérités cachées dans les rayons de la Médiathèque ! Ce type de jeu-animation remporte un franc succès auprès des jeunes (et des moins jeunes !), à tel point qu'il nous a fallu ajouter cinq séances supplémentaires aux quatre initialement programmées.

La médiathèque au Népal!

Madame Josiane BREYSSE, Athogienne bien connue, est venue présenter au public de nos abonnés le récit et les photographies d'un trek au Népal effectué par elle en 2009. Lors de cette belle soirée du 6 octobre, l'attention était au rendez-vous,

Mme BREYSSE ayant su avec précision et une pointe d'humour bienvenue, nous faire partager avec bonheur sa passion pour les

plus hauts sommets de la planète.

C'était aussi l'occasion de découvrir les exigences d'une expédition de trekking en milieu difficile, mais aussi la vie des habitants des villages ou lieux traversés. L'Everest, la vallée de Langtang, Katmandou étaient encore dans les têtes à la fin de la présentation...

Une initiative qui, on le souhaite, suscitera d'autres envies.

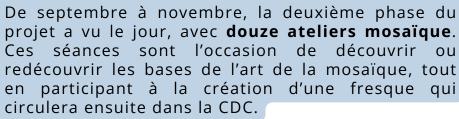








La Médiathèque a participé, de la création à la réalisation, au premier projet d'une animation du réseau des bibliothèques médiathèques de la Communauté de communes Ardèche des sources et volcans. Ce projet « Musique mosaïque » bénéficié et а subvention départementale et intercommunale, afin d'accueillir plusieurs intervenants musiciens l'école de de Burzet musique (chants percussions, guitare, polyphoniques, piano musiques africaines) et Muse Coquelicot, artiste mosaïste. Douze ateliers musique ont eu lieu dans les douze médiathèques et bibliothèques du réseau, d'avril à septembre. A Thueyts, les résidents de l'Ehpad et les enfants de l'association de Judo ont eu la chance de participer à une initiation à musique africaine le mardi 22 juillet. Au programme, percussions, chants et danses : le tout dans la bonne humeur!









La rentrée scolaire et le début de l'automne ont vu la reprise des accueils mensuels réguliers : du Relais Petite Enfance et de la micro-crèche, des écoles privée et publique, de l'Ehpad et du périscolaire.



Cette année, la médiathèque vous a réservé le mercredi 29 octobre un après-midi spécial pour célébrer Halloween en famille ou entre amis. Au programme : jeu et histoires !





A 14h30, les dix joueurs ont plongé dans l'univers mystérieux du village de Thiercellieux et tenté de démasquer les loups-garous parmi eux. Ils ont ensuite pu apprécier le goûter offert par la commune afin de prolonger l'ambiance d'Halloween.

Pour finir l'après-midi, à 17 h, une trentaine de personnes se sont installées confortablement pour écouter des récits effrayants ou raconter eux-mêmes une histoire qui glace le sang.

Animations à venir

L'heure des tout-petits continue! Un mercredi par mois, de 10 h à 11h, nous ouvrons nos portes aux enfants de 3 à 5 ans et leurs accompagnants pour un moment partagé autour de la lecture. Au programme, des supports de lecture particuliers et des supports plus traditionnels avec l'album.

Après les lectures, l'enfant et l'accompagnateur peuvent manipuler les livres et profiter des locaux de la médiathèque (puzzles, jeux en feutrine...) s'ils le souhaitent.



Les prochains rendez-vous auront lieu le 12 novembre, le 10 décembre (venez avec votre plus beau pull de Noël) et le 14 janvier 2026. D'autres dates suivront, restez à l'affût des annonces!



Les soirées scrabble ont fait leur rentrée! Amateurs de mots, de défis et de convivialité, nous vous donnons rendez-vous une fois par mois, de 20h à 22h. Pourquoi ces soirées sont faites pour vous? Pour découvrir ou redécouvrir le Scrabble, un jeu intemporel qui stimule l'esprit et enrichit votre vocabulaire. Ou pour rencontrer d'autres joueurs, de tous niveaux et de 10 à 99 ans.

Pour participer, c'est simple ! **Il suffit de vous inscrire auprès de la Médiathèque** (04 75 89 16 09 ou par mail mediatheque@thueyts.fr). Les places sont limitées.

Que vous soyez un joueur aguerri ou un débutant curieux, sortez les agendas : les prochaines séances auront lieu les **jeudis 27 novembre et 18 décembre**. Ces rencontres se poursuivront en 2026.







La Médiathèque du Val d'Ardèche et la mairie de Thueyts organisent le deuxième forum des métiers à destination des jeunes du territoire, lycéens et collégiens. Il ne s'agit pas de concurrencer les journées portes ouvertes ou les salons de l'étudiant en tous genres, mais de se fixer sur la réalité de l'exercice des professions. Nous proposons donc de faciliter le dialogue des jeunes avec des professionnels, dans un esprit d'échange et de simplicité.

Après une première année consacrée aux métiers de la sécurité et de la culture, nous souhaitons cette année couvrir **les métiers de la santé, de la sécurité et les métiers du**

droit.

Nous vous donnons rendez-vous dans le parc du Château de Blou à Thueyts, **le samedi 29 novembre 2025 de 14 h à 17 h.**De nombreux professionnels participeront à cette rencontre, afin de répondre aux questions <u>des jeunes et de leurs parents</u> et pouvoir leur donner une connaissance concrète de leur métier (ou des différentes branches de leur métier), dans le but d'éclairer leurs futures orientations.

Durant la période festive de décembre, la médiathèque vous invite à un après-midi autour des histoires de Noël.

Que vous soyez petit ou grand, venez vous réchauffer avec des histoires qui célèbrent l'esprit de Noël et l'hiver. Laissez-vous emporter par des récits magiques, tendres et parfois drôles, qui raviront les enfants comme les adultes.

Des histoires traditionnelles ou modernes, pour rêver et partager un moment de douceur.

Après les lectures, profitez d'un temps d'échange autour d'un **goûter festif** offert par la commune.

Petit plus, si vous souhaitez venir avec **votre plus beau pull de Noël** pour ajouter une touche festive à l'ambiance!
Ouvert à tous. Gratuit. Suivez les infos pour la date!



Cette année, nous avions participé au **festival les Courtes escales**, en vous proposant une exposition « Sahara Portraits et Paysages » de Daniel Riou et la projection à la Vesprade du film documentaire « À Voies Hautes » de Solène Desbois.

Vous nous aviez fait de bons retours, c'est pourquoi en **janvier 2026**, nous renouvelons notre partenariat avec les Courtes escales.



La Médiathèque vous proposera une exposition-photo tout le mois de janvier, de Stéphane Blaise et de son voyage avec son âne Marius et une projection aura lieu le samedi 10 janvier 2026 à 20 heures : "Cévennes, la controverse du loup" réalisé par Neos film, qui retrace l'un des voyages de Stéphane Blaise.

Les Nuits de la lecture

Pour la quatrième année consécutive, la Médiathèque participe en janvier 2026 à l'événement national des Nuits de la lecture (du 21 au 25 janvier).

Venez partager le **samedi 24 janvier à 17h30 à la Médiathèque**, un texte que vous aimez, selon votre envie et votre inspiration, lors d'une scène ouverte, en fin d'après-midi.

Le ministère de la Culture suggère cette année le thème : « Villes et campagnes » mais vous êtes complètement libres de vos choix de thèmes, et de la forme : lecture, histoire à raconter, chanson, blague, poème, slam, devinette, etc.

L'exercice est ouvert aux enfants comme aux adultes, pas de limite d'âge. La seule limite : une durée de 6 minutes environ.

Venez partager en toute simplicité, ou juste écouter, c'est comme vous voulez, et gratuit! On vous demande juste de venir vous inscrire, afin de préparer un peu les choses...





Depuis 2022, en collaboration avec la Maison de l'Image, nous vous proposons chaque trimestre une projection dans le cadre du cycle « Un livre un film ».

En 2026, pour vous remercier de votre fidèle présence aux précédentes séances et pour prolonger cette dynamique, nous vous proposons la deuxième édition du mini **festival Un livre un film, du 30 janvier au 01 février 2026.**

Au programme, des projections de films adaptés d'une œuvre littéraire (adulte et jeunesse), des jeux pour mettre à l'honneur le cinéma ou la littérature, des moments de convivialité autour d'un repas ou d'un goûter...

Un programme diversifié vous attend, restez à l'affût de l'annonce du programme final!

Fêtes de fin d'année :

la Médiathèque ferme ses portes au public du 22 décembre 2025 au 4 janvier 2026, n'oubliez pas de faire le plein de lecture avant !



Nous nous retrouverons pour la permanence du lundi 05 janvier 2026 à 16 h.

NEW

À la demande de nos usagers, l'équipe de la Médiathèque se mobilise pour vous proposer une nouvelle permanence de deux heures le mercredi matin à partir de janvier 2026.

Nous vous attendons nombreux lors de la première date, le mercredi 07 janvier 2026 de 10 h à 12 h.

Lundi 16h-18h - mercredi 10h-12h/16h-18h - vendredi 10h-12h - samedi 10h-12h

La Médiathèque du Val d'Ardèche lance un concours pour renouveler ses marque-pages!

Vous avez un talent pour le dessin ou l'illustration ? Vous souhaitez voir votre création imprimée sur les marque-pages de la médiathèque ? Alors ce concours est fait pour vous!



Deux illustrations seront sélectionnées : une pour le marque-page adulte et une pour le marque-page jeunesse.



- Les illustrations doivent évoquer la Médiathèque de Thueyts.
- L'utilisation des couleurs bleue et orange (couleurs du logo de la médiathèque) est souhaitée.
- Le logo de la Médiathèque devra avoir une place dans votre illustration. L'illustration occupera le recto du marque-page, le verso étant réservé à l'intégration par nos soins des horaires d'ouverture et renseignements de localisation de la Médiathèque.



Conditions de participation :

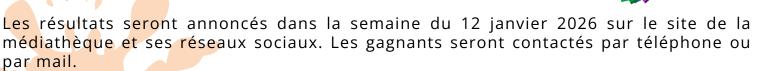
- Format: Les illustrations doivent mesurer 20 cm par 6 cm.
- Période de participation : date limite de réception des projets 20 décembre 2025.
- Dépôt des œuvres : Les illustrations doivent être déposées à la médiathèque ou envoyées par mail à mediatheque@thueyts.fr au format numérique (JPEG ou PNG).
- Ce concours gratuit est ouvert à toute personne sans condition d'âge.
- Une seule participation par personne est autorisée.

Critères d'éligibilité:

- Les participants s'engagent à ne soumettre que des œuvres respectueuses et exemptes de tout contenu discriminatoire. Tout manquement à cette règle entraînera l'exclusion automatique du concours.
- Les illustrations doivent être originales et libres de droits.

Un jury se réunira le 12 janvier 2026 pour sélectionner les deux illustrations gagnantes. Les critères de sélection incluent :

- La créativité et l'originalité.
- L'évocation de la Médiathèque de Thueyts.
- L'utilisation des couleurs bleue et orange (facultatif mais encouragée).
- La place pour intégrer le logo de la Médiathèque.



Les deux gagnants verront leur illustration imprimée sur les nouveaux marque-pages de la médiathèque. En participant, les auteurs autorisent la médiathèque à utiliser leurs illustrations pour l'impression des marque-pages et la communication autour de l'événement.









TRIBUNE D'EXPRESSION LIBRE

En application de l'article L. 52-1 du code électoral, à compter du premier jour du sixième mois précédant le mois au cours duquel il doit être procédé à des élections générales, aucune campagne de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion d'une collectivité ne peut être organisée sur le territoire des collectivités intéressées par le scrutin.

Les élections municipales ayant lieu les 15 et 22 mars 2026, cette interdiction s'applique à compter du 1er septembre 2025.

C'est la raison pour laquelle vous ne trouverez pas la tribune dans cet Athog'lien.